

Compte-rendu CCE du 02 octobre

2008 : année déclic et des krachs ?

Conscient de l'inquiétude que suscite la crise financière mondiale, tant pour les salariés que pour la clientèle, Christian Duillet est venu présenter aux élus du CCE, son analyse de la situation ainsi que les conséquences pour LCL des turbulences provoquées par cette crise.

Paradoxalement, le manque de liquidités devrait plutôt profiter à LCL dont les emplois et ressources sont presque équilibrés. S'ajoute à ce constat positif, la prévision très optimiste d'une « *excellente année commerciale* ».

Le Directeur Général a tenu à préciser que ce bon bilan est le résultat de « l'investissement des équipes commerciales ».

Cela ne fait que confirmer ce qu' **FO LCL** a déjà pu dire lors de la publication des résultats du 1er semestre.

FO LCL sera vigilante afin que cet investissement soit payé de retour lors des mesures salariales 2009... pour que cela fasse « bling-bling » dans votre porte-monnaie.

CieL vous ouvre de nouveaux horizons

CieL va prendre un nouvel envol. Plan de compétitivité oblige (la ligne RH va fondre comme neige au soleil), le déploiement de nouvelles fonctionnalités sera mis à disposition non seulement des RH mais également des salariés.

Vous allez donc pouvoir accéder directement à de nombreux services RH en ligne : Changement d'adresse, de situation familiale, de RIB, demander une attestation, gérer vos options de prévoyance, indiquer vos contacts en cas d'urgence, ... Seront aussi disponibles un dossier « collaborateur » (CV, Interlocuteur RH,...) et « formation » (Entretien Annuel d'Evaluation).

Ces nouveautés apparaîtront progressivement jusqu'à la mise en place définitive, prévue fin 2009.



* Négociation salariale

Charte intra/internet : MERCI la CFDT...

FO LCL (et elle n'a pas été la seule !) a formulé ses plus grandes réserves quant à ce texte : formulation (volontairement ?) vague, atteinte à la liberté individuelle, aucune possibilité pour les Organisations Syndicales d'amender ou de faire évoluer cette charte.

Seule, la CFDT a voté favorablement sur ce texte !

A-t-elle bien conscience qu'en validant cet accord, elle permet à la Direction de mettre en œuvre une politique de surveillance et de privation de liberté ?

Nous ne pouvons répondre à cette question. Mais par contre, ceux d'entre vous qui seront sanctionnés pour avoir adressé (ou reçu) des messages indésirables (selon la Direction), devront se rappeler qu'un syndicat, la CFDT, a approuvé ce texte inique. **FO LCL** vous conseille donc de bien vous protéger...

Décalage horaire...

FO LCL, toujours prévoyante, a demandé à la Direction si celle-ci comptait **accorder, de façon nationale, une heure anticipée de sortie le 31 décembre prochain ?**

Car, en effet, si cet usage est courant, il n'en demeure pas moins que certains d'entre vous n'en bénéficient pas, comme par exemple, les salariés ayant des horaires atypiques.

Pour **FO LCL**, cela constitue une discrimination.

Il nous a été répondu que la possibilité d'accorder cette heure anticipée sera appréciée « **en fonction des spécificités locales** ».

Y aurait-il plusieurs fuseaux horaires à LCL ?